

Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe D'appel à projet social ou médico-social réunie le 27 janvier 2026

Objet de l'appel à projet : Appel à projets pour la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 90 à 100 places d'hébergement permanent intégrant un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et, de manière facultative, un centre d'hébergement d'urgence (CHU) de 25 à 50 places adossé à l'EHPAD sur le territoire parisien

Avis d'appel à projet publié le 16 juin 2025 sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et le 20 juin 2025 sur le site internet de la ville de Paris.

La commission de sélection a rendu l'avis suivant :

L'appel à projet est infructueux.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise conjointement par la Maire de Paris et le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

A Paris, le mardi 27 janvier 2026

Le Coprésident de la commission
Auprès de l'Agence Régionale de Santé
D'Île-de-France

Signé

Tanguy BODIN

La Coprésidente de la commission
Auprès de la Ville de Paris

Signé

Véronique LEVIEUX